LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL
Allée Sadi Carnot,
45770 Saran
02 38 79 00 60
https://centrevaldeloirebasketball.org
SIRET : 30995143200041

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE 03/03/2023

Date / Lieu	03/03/2023 – Châteauroux (36)
Personnes Présentes	BLACHIER Fabrice, BOTTON Michel, DAUDIN Jacques, DUBOIS Guillaume, GALLAND Emmanuel, MAUXION Philippe, MOREAU Nathalie, SCHMIDT Wilfried, TILLAY Dominique
Personnes Absentes Excusées	/

Ordre du Jour

I. Informations Générales
II. Point Financier Détaillé
III. Vote pour mise en œuvre d'une étude d'agrandissement
IV. Point sur l'Emploi
V. Point sur les demandes de subventions
VI. Décision sur les pénalités AG PRM/PRF : quid des comités avec poule accession ?
VII. Visite de Jean-Pierre HUNCKLER (Date à définir)
VIII. Récompenses Fédérales
IX. Festibasket
X. IRFBB : Propositions Tarifaires pour les différentes formations
XI. Challenge du Dynamisme (Proposition de modifications)
XII. Formation des Techniciens : Calendrier du DETB 2023-2024 (Projet)
XIII. Tour des Commissions
Questions Diverses

I - Informations Générales

Wilfried SCHMIDT souhaite revenir sur les pénalités financières infligées aux clubs de PRM et PRF absents à l'Assemblée Générale de Ligue à Châteauroux en juin 2022 ; en effet, plusieurs contestent cette sanction, prétextant ne pas avoir reçu de convocation ou bien encore, de ne pas être concerné par cette obligation.

Le Secrétaire Général rappelle que toutes ces informations sont notifiées sur les convocations envoyées, que souvent elles sont aussi rappelées lors des Assemblées Générales des Comités.

Il tient à signaler que ce dossier prend énormément de temps, pour des justifications qui ne sont pas recevables ; il tient à préciser que, depuis plusieurs années, la Ligue insiste bien et rappelle, sans cesse, cette obligation pour les clubs évoluant au plus haut niveau départemental Seniors, championnat accessible au Championnat Régional.

Il espère que ce dossier pourra être clos rapidement.

Il informe qu'une erreur a été commise dans la facturation de ces pénalités financières, entre 2 clubs d'Eure-et-Loir (Entente Sportive Nogentaise et Nogent BC).

Le Trésorier annonce qu'il fera le nécessaire.

Wilfried SCHMIDT tient à préciser que le mode d'emploi pour la répartition des médailles d'Or, Argent, Bronze ainsi que pour les Lettres de Félicitations sera celui décidé en réunion de Comité Directeur de Ligue la saison dernière. Le document sera renvoyé aux Comités et aux différentes Commissions pour rappel.

Le Secrétaire Général fait part du lancement de la Campagne ANS 2023 ; les dossiers sont à rendre pour fin avril. Il informe que la demande de subvention de la Ligue est en cours et précise avoir envoyé tous les documents de travail aux personnes concernées par l'élaboration de cette demande de subvention au sein de la Ligue.

Nathalie MOREAU et Dominique TILLAY prennent la parole au sujet de l'ANS Emploi et tiennent à signaler que l'enveloppe financière de ce volet a été réduite considérablement. Ils précisent que les dossiers ANS Emploi sont à rendre pour le 11 avril 2023 dernier délai.

Wilfried SCHMIDT tient à repréciser qu'une note E-FFBB a été envoyée récemment au sujet de la Charte des Officiels 2021-2022 avec, pour certains clubs, des pénalités financières et, pour d'autres, des points « Passion Club » qui, si le montant excède 100 €, permettront au club de bénéficier d'un remboursement, à hauteur de ce montant, pour l'achat de matériels pédagogiques, formations (dirigeants, entraîneurs, officiels) ou encore tenues d'arbitres.

Il conclut en informant qu'une réunion de la Zone Sud-Ouest aura lieu à Angoulême (16) le samedi 25 mars 2023.

II - Point Financier détaillé

Philippe MAUXION souhaite revenir sur une demande de réclamation du CD37 sur une facture qui aurait été réglée à deux reprises.

En effet, le CD37 a demandé à la Ligue de lui rembourser un trop versé pour le paiement des licences Office365 : il s'agit, en fait, d'une erreur de la trésorière.

Il s'avère que cette facture a été payée deux fois à la FFBB.

La FFBB l'a remboursé une fois. La Ligue ne doit donc rien au CD37.

Malheureusement, nous avons été relancés plusieurs fois, sans détail pour effectuer les recherches.

Le Trésorier signale que deux membres du Comité Directeur n'ont pas encore réglé la part les concernant pour les assurances véhicules bénévoles.

Il informe qu'une régularisation est en cours pour l'avance de frais à un responsable de délégation de notre Ligue sur un Tournoi.

Il précise qu'une note de frais a été envoyée à la FFBB, d'un montant de 1174€, pour les frais de déplacements à l'Assemblée Générale de la FFBB d'octobre dernier à Ajaccio.

Philippe MAUXION tient à signaler que la Ligue a commis une erreur sur les factures que nous adressons à Formasat. De ce fait, les règlements seront effectués en mars et en juin. Dominique TILLAY demande qu'à l'avenir ces factures soient établies tous les deux mois.

Le Trésorier revient sur un problème d'accès au Compte Bancaire du Crédit Mutuel, Compte concernant les Journées Nationales Médicales qui se tiendront à Blois à la mi-mars. Il n'était pas possible, à certaines personnes qui en avaient le droit, d'accéder à ce Compte. Il tient à préciser que la situation a été débloquée.

Il revient ensuite sur les factures non réglées à ce jour. Cela concerne une douzaine de clubs, principalement sur des engagements d'équipes et des absences aux Assemblées Générales de la Ligue.

Des relances concernant plusieurs impayés sur les Pôles Espoirs vont être faites.

Il propose d'étudier un Plan de Trésorerie pour savoir ce qui pourrait être placé au Crédit Mutuel.

Il est demandé, unanimement, que nous puissions tout de même pouvoir accéder à ces Comptes en cas de nécessité.

Il demande que le Cahier des Charges du Tournoi Inter-Comités soit revu, notamment sur la partie Repas et Goûters. Emmanuel GALLAND, en charge des manifestations à la Ligue, lui répond que cela est prévu et que d'autres points doivent aussi être notifiés, du fait du changement de la formule depuis plusieurs saisons.

Philippe MAUXION signale que la Ligue va devoir payer la taxe sur les salaires.

Il propose de faire un point sur le Tournoi des Etoiles au Temple sur Lot auquel il a participé en tant que chef de Délégation pour les équipes de potentiels de notre Ligue.

Chez les garçons, le bilan est satisfaisant avec 3 sélectionnés pour le TIS. Un bon groupe.

Il tient à signaler l'importance d'avoir un assistant qui connaît une majorité de joueurs.

Chez les filles, plus de difficultés, mais il tient à préciser que les filles n'ont jamais lâché tout au long de ce Tournoi.

D'un point de vue général, 7 joueurs de notre Ligue, sur un effectif de 17, participeront au Camp Inter-Secteurs.

5 joueuses féminines sur 17 participeront à ce Camp.

Il tient à préciser la bonne entente entre les coachs et les délégations.

Il tient à revenir sur plusieurs problèmes de communication lors de ce tournoi.

III- Vote pour mise en œuvre d'une étude d'agrandissement

Le Président donne la parole à Emmanuel GALLAND, en charge de ce dossier depuis le lancement de ce projet.

Ce dernier fait une présentation de l'étude aux élus. Après plusieurs échanges, il est décidé, à l'**UNANIMITE**, de valider le lancement de l'étude d'agrandissement.

IV- Point sur l'Emploi

Dominique TILLAY souhaite faire un point sur l'Emploi Ligue mis à disposition dans le Comité de l'Indre.

Suite au départ d'Ashvin CHUTTUR, Conseiller Territorial Ligue mis à disposition dans l'Indre, il informe qu'un recrutement est envisagé.

Deux personnes ont envoyé une candidature spontanée à la Ligue. Le Président précise que l'un d'entre eux a déjà été « reçu » en visioconférence par Jacques DAUDIN et lui-même. Il propose qu'il en soit de même avec le second candidat très prochainement. Un contact va être pris au plus vite avec cette personne.

Dominique TILLAY annonce que le recrutement devrait être réalisé très rapidement.

V- Point sur les demandes de subventions

Philippe MAUXION informe avoir travaillé sur un dossier Impact 2024.

Dominique TILLAY précise que les demandes pour les grands événements 3x3 auprès des Collectivités Territoriales vont être réalisées prochainement.

Wilfried SCHMIDT fait un point sur la répartition du travail au sujet de la Campagne ANS 2023 pour la Ligue CVL.

VI- Décision sur les pénalités AG PRF/PRM

Le Président souhaite revenir sur l'obligation des clubs PRM/PRF d'être présents à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Comme l'ensemble des élus de la Ligue, il se questionne sur l'intérêt de ces clubs à être présents lors de ces Assemblées Générales, comme il est spécifié dans les Statuts.

C'est un point de règlement et il en est ainsi.

Il propose qu'à l'avenir, seuls les clubs évoluant dans les Poules d'Accession de ces Championnats aient une obligation de présence.

Cette proposition est validée à l'**UNANIMITE**.

Wilfried SCHMIDT demande que cette décision soit communiquée aux différentes Commissions Sportives Départementales car cela peut avoir une incidence sur l'organisation des Championnats Départementaux Seniors.

VII- Visite de Jean-Pierre HUNCKLER

Jean-Pierre HUNCKLER, Trésorier de la FFBB, souhaite rencontrer les élus des Ligues Régionales et les Présidents des Comités Départementaux.

Il est proposé de l'inviter à la prochaine réunion de Comité Directeur de la Ligue. Cette réunion, prévue initialement le vendredi 24 mars 2023, sera déplacée en raison de l'absence du Président de Ligue, déjà sollicité par une réunion à la FFBB.

Elle aura lieu le mercredi 5 ou le jeudi 6 avril 2023.

VIII- Récompenses Fédérales

Wilfried SCHMIDT rappelle le fonctionnement qui avait été validé en Bureau Directeur de Ligue il y a quelque temps :

- Les Comités gèrent leur dotation à leur guise.

- La Ligue gère sa dotation de la façon suivante : Les Comités adressent au Secrétaire Général pour le début du mois de mars une liste de tous les dirigeants éligibles (récompense antérieure, délai), par catégorie (Lettre de Félicitations, Médailles de Bronze, Médailles d'Argent, Médailles d'Or) avec un rapide commentaire (sauf pour la demande de Médaille d'Or qui suppose un formulaire détaillé) reprenant ces informations ainsi que le « caractère régional » pouvant justifier le choix (entraîneur habitué des compétitions régionales – président d'un club actif au niveau régional- arbitre de niveau régional ou fédéral – etc).

Le Secrétaire Général pourra constituer une mini-commission pour cette opération. Il pourra interroger les Comités s'il le juge nécessaire, mais la décision finale, avant de valider la commande auprès de la FFBB, restera de la seule compétence de la Ligue.

Les différentes commissions peuvent également proposer des noms de personnes **susceptibles** d'être récompensées.

IX- FestiBasket

Comme annoncé lors du dernier Comité Directeur, la subvention allouée pour cette manifestation par le Conseil Régional devrait être revue à la baisse voire, éventuellement, totalement supprimée, si nous ne modifions pas un peu notre organisation ; en effet, le Conseil Régional Centre-Val de Loire nous demande de revoir la formule du FestiBasket, en ouvrant, entre autres, les nouvelles pratiques aux non licenciés.

Afin de pouvoir réfléchir à une éventuelle évolution du FestiBasket, une réunion du groupe de travail défini lors du dernier Comité Directeur de Ligue aura lieu le mercredi 8 mars 2023 en visioconférence. Ce groupe est constitué de Dominique TILLAY, Michel BOTTON, Jacques DAUDIN, Michel PETIBON, Stephan LANGREE, Anna KOTOCOVA, Nicolas CORBE, Philippe GRIMAL (18), Emmanuel GALLAND (28), David GALLOIS (36), Christian WEINLING (37), Wilfried SCHMIDT (41) et Blandine LANZERAY (45).

Après plusieurs échanges lors de cette réunion, l'idée première est d'intégrer au programme du FestiBasket des actions ou expositions autour de la Citoyenneté, des Incivilités, du Racisme et des Nouvelles Pratiques du Vivre Ensemble.

X - IRFBB : Propositions Tarifaires pour les différentes formations
(pour élaboration du Budget Prévisionnel et des Dispositions Financières 2023-2024)

a) Brevets Fédéraux

Constat : Après étude des coûts déclarés par les Comités Départementaux et pour la Ligue, nous arrivons à la proposition suivante :
Proposition : – Passer l'inscription de 100 Euros (tarif « d'appel » pour lancer cette formation et aider à la sortie de la période Covid) à 200 Euros.
– Rétrocéder 50 Euros aux Comités (au lieu des 100 Euros reversés précédemment).
Proposition adoptée par : 7 voix POUR – 1 voix CONTRE – 1 ABSTENTION

b) DETB
Constat : Après recherches sur les tarifs pratiqués dans les autres Ligues, il s'avère que notre tarif actuel s'inscrit dans la moyenne.
Proposition : Conserver le tarif de 10 Euros de l'heure (distanciel compris)
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

c) MicroBasket
Tarif Fédéral : 250 Euros (réglés à la Ligue qui doit reverser 15 Euros à la FFBB pour frais d'ingenierie e-learning).
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

d) JIG
Proposition : Rester sur 400 Euros
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

e) Arbitres
– Pacte : Gratuité pour frais pédagogiques et repas/hébergement si inclus entre deux modules de formation (par exemple sur une journée ou deux jours).
Proposition adoptée à l'UNANIMITE
– Camp d'Eté : A voir.

f) OTM
– Stage de Pré-Saison
Actuellement : 50 Euros.
Proposition : 70 Euros
Proposition rejetée (maintien à 50 Euros)

g) Dirigeants
– JPS Néo-Dirigeants
Actuellement : 50 Euros.
Proposition : 70 Euros
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

– Automnales
Actuellement : 50 Euros.
Proposition : 70 Euros
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

– Formation spécifique (par exemple : Trésoriers)
Proposition : 10 Euros de l'heure (à moduler selon la configuration et le coût réel de cette formation)
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

h) JPS Entraîneurs
Actuellement : 50 Euros.
Proposition : 70 Euros
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

Actuellement, cette participation financière est facturée au moment de l'engagement pour les Seniors.
Proposition : Faire de même pour les Jeunes, au moment du Pré-engagement (qui ne sera pris en compte que si le règlement a été effectué).
Proposition adoptée à l'UNANIMITE

XI - Challenge du Dynamisme :

Proposition de modifications

Certains points du barème ont été modifiés à cause de changements intervenus :
– Mise en place du Pacte des Officiels
– Remplacement du CQP par le DETB
– Ajout de rubriques

Propositions adoptées à l'UNANIMITE

XII - Formation des Techniciens :

Calendrier du DETB 2023-2024 (Projet)

– Le principe majeur retenu pour le calendrier du DETB consiste à utiliser en priorité les dates de vacances scolaires. Un projet a été communiqué aux deux Commissions Sportives pour étude et concertation avant validation.
– Pour les Formations « Brevets Fédéraux », le même travail sera effectué lors d'une prochaine réunion de l'ETR.

XIII - Tour des Commissions / Questions Diverses

- **Sportive Jeunes :**

Jacques DAUDIN informe du bon déroulement des Championnats Régionaux Jeunes sur cette dernière phase.

- **Sportive Seniors :**

Guillaume DUBOIS revient sur le cas du forfait du CS Bourges (18) en RF2 lors de la première phase de ce championnat.
Comme demandé lors de la dernière réunion de Comité Directeur de Ligue, le responsable de la Sportive Seniors fait part des informations complémentaires obtenues sur ce dossier.
Après discussion, il est décidé de maintenir la décision prise préalablement, à savoir d'infliger une rencontre perdue par forfait au club du CS Bourges.

- **CRO :**

Fabrice BLACHIER informe d'une réunion CRO-CFO qui s'est tenue le 4 Février dernier à Paris, à laquelle étaient présents 9 présidents ou représentants des CRO ; une réunion co-animée par Arnaud Petiboulanger (président de la CFO) et Bruno Vauthier .

Lors de cette réunion, plusieurs thématiques ont été abordées comme :

- La nouvelle fiche tuteur pour accompagner les stagiaires
- Un nouveau type de Récompense Fédérale, avec la dotation Sifflet d'Or pour remettre au plus méritant, lors des AG départementales et régionales
- La Présentation des nouveaux outils pédagogiques au séminaire de Lille aux CTO et CTA pour la formation des formateurs
- Le nouveau code de bonne conduite pour les officiels
- Les Fonds de formation et Fonds de développement au niveau des ligues et comités (dispositions financières)

- …

Le Président de la CRO est questionné par le Président de Ligue sur les coûts des formations arbitres lorsqu'il y a hébergement et restauration envisagés.

Fabrice BLACHIER lui répond que logiquement ce coût doit être intégré et répercuté dans le fonds de Formation, en lien avec le dispositif FFBB « **Pacte #Tous Engagés dans le cadre du plan Officiels 2024 ».**

Le Président souhaiterait qu'à l'avenir, si les coûts ne peuvent être couverts par le Budget de la CRO, ces stages se fassent à la journée.

Le Président de la CRO fait part d'un stage de perfectionnement des arbitres régionaux et stagiaires fédéraux à Bourges durant la deuxième semaine de février avec pour support le regroupement des Sélections U13-U14.

Il précise que 20 stagiaires ont suivi cette formation, encadrée par Antoine LAINEL et Maxence CARRAZEDO pour le premier stage et par Antoine LAINEL, Guillaume DUBOIS et Degny AKOMAN pour le second.

Il tient à signaler titre qu'il a pu constater la très grande qualité des contenus et interventions du binôme responsable de ce stage, à savoir Antoine LAINEL et Maxence CARRAZEDO.

Il souhaite mettre en avant le Compte Rendu envoyé aux CRO et aux CDO par le CTO de la nouvelle Aquitaine, Vincent Janssen, à la suite du stage Arbitre durant le tournoi des Etoiles au Temple sur Lot (47).

Il fait part d'un courrier du Président du CS Bourges au sujet d'un coût important de l'arbitrage en Championnat Inter-Régions. Il précise qu'une réponse a été apportée.

Il annonce, ensuite, avoir reçu un courrier de demande d'aide pour une formation de très jeunes arbitres à Argenton (36), fin juin dans un Cadre Scolaire. La CRO devrait y répondre favorablement.

Il interpelle le Trésorier de la Ligue au sujet du budget de la CRO ; Philippe MAUXION précise qu'un point sera fait.

Fabrice BLACHIER termine son intervention en proposant d'augmenter la prime de match sur le niveau régional, à savoir 35 euros en RM3 et en RF2, 37 euros en RM2 et 40 euros en PNM et PNF.

Il précise que, pour le moment, c'est une prime uniforme de 35 euros pour tous les niveaux. L'idée de cette proposition est de valoriser les compétences, qui ne sont pas prises en compte dans le dispositif actuel.

Il tient à noter qu'actuellement, le plafond fixé par la FFBB est de 40 euros et que celui-ci serait en cours de revalorisation.

Accord de Principe du Bureau Directeur pour cette proposition.

- IRFBB

– JPS Entraîneurs : premier et deuxième week-end de Septembre 2023 – Départements de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher – Premiers contacts pris avec les clubs susceptibles de pouvoir répondre au Cahier des Charges – Réflexion sur nouvelle programmation (nouveaux thèmes – nouveaux intervenants).
– Formation des Trésoriers : En cours de mise en œuvre – Partenariat CROS – Une trentaine de personnes intéressées.
– BPJEPS : Etude en cours chez FORMASAT pour Création d'un second pôle (géographique) sur Tours
– Plan d'Aide à la Formation : Plusieurs clubs ont déjà perçu l'aide financière correspondant à leur demande. D'autres sont en attente (dossier incomplet, formation non terminée). Beaucoup ne se sont pas encore manifestés.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 23h15.

M. Dominique TILLAY
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basket-Ball

Wilfried SCHMIDT,
Secrétaire Général de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball